
Séance du Conseil d'agglomération de Fribourg Sitzung des Agglomerationsrats Freiburg

Date : jeudi 30 juin 2016 / Datum: Donnerstag, 30. Juni 2016

Lieu : salle du Grand Conseil de l'Hôtel cantonal, Fribourg / Ort: Saal des Grossen Rates, Rathaus, Freiburg

Présidence / Präsidentschaft:

M. Marc **Lüthi**, Doyen, Belfaux-Autafond

M. Dominique **Rhême**, Président, Corminboeuf

M. Michel **Moret**, Vice-Président, Avry

M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général

Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin:

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction

Excusé-e-s / Entschuldigt:

Conseil d'agglomération / Agglomerationsrat: MM. Sébastien **Dorthe** et Lionel **Walter**

Présence / Anwesenheit

Première partie / Erster Teil

Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates:

Commune d'Avry / Gemeinde Avry

Mme Éliane **Dévaud-Sciboz** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

Commune de Belfaux-Autafond / Gemeinde Belfaux-Autafond

Mme Rose-Marie **Probst** ainsi que MM. Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Christian **Maître**

Commune de Corminboeuf / Gemeinde Corminboeuf

Mme Anne-Élisabeth **Nobs** ainsi que MM. Dominique **Rhême** et Dario **Viel**

Commune de Guin / Gemeinde Düdingen

MM. Laurent **Bächler**, Adrian **Brügger**, Urs **Hauswirth**, Kuno **Philipona**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

Commune de Fribourg / Stadt Freiburg

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann**, Andrea **Burgener Woeffray**, Fabienne **Menétrey**, Christa **Mutter**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden** et Cécile **Thiémard** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Oliver **Collaud**, Laurent **Dietrich**, Christophe **Giller**, Jérôme **Hayoz**, Pierre-Olivier **Nobs**, Pius **Odermatt**, Mathieu **Perrin**, Georges **Rhally** et Thierry **Steiert**

Commune de Givisiez / Gemeinde Givisiez

Mmes Marcella **Pelle** et Suzanne **Schwegler** ainsi que MM. Daniel **Känel** et Hervé **Schuwey**

Commune de Granges-Paccot / Gemeinde Granges-Paccot

Mme Marjorie **Jaquet a Marca** ainsi que MM. Yves **Litandi**, Alexis **Overney** et René **Schneuwly**

Commune de Marly/ Gemeinde Marly

MM. Bernard **Clerc**, Jean-Pierre **Helbling**, Jean-Luc **Humbert**, Christophe **Maillard**, Jean-Pierre **Oertig** et Eric **Romanens**

Commune de Matran / Gemeinde Matran

MM. Nicolas **Rérat** et Michaël **Studer**

Commune de Villars-sur-Glâne / Gemeinde Villars-sur-Glâne

MM. Marc'Aurelio **Andina**, Pierre-Emmanuel **Carrel**, Jacques **Dietrich**, François **Grangier**, Dimitri **Küttel**, Bruno **Marmier** et Loris **Schnarrenberger**

Membres du Conseil d'agglomération issu de l'élection complémentaire / Mitglieder des Agglomerationsrats im Anschluss an die Ergänzungswahlen

Mmes Chantal **Angéloz** (Corminboeuf), Anita **Johner-Tschannen** (Düdingen), Géraldine **von der Weid** (Avry), ainsi que MM. Jean-Louis **Barras** (Granges-Paccot), Jean-Marc **Boéchat** (Marly), Gérald **Collaud** (Fribourg), Vladimir **Colella** (Givisiez), Jean-Luc **Dumoulin** (Matran), François **Gendre** (Belfaux-Autafond), Pierre-Alain **Perritaz** (Fribourg), Nicolas **Schmidt** (Villars-sur-Glâne) et Philippe **Vorlet** (Fribourg)

Deuxième partie / Zweiter Teil

Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates:

Commune d'Avry / Gemeinde Avry

Mme Géraldine **von der Weid** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

Commune de Belfaux-Autafond / Gemeinde Belfaux-Autafond

MM. François **Gendre**, Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Christian **Maître**

Commune de Corminboeuf / Gemeinde Corminboeuf

Mme Chantal **Angéloz** ainsi que MM. Dominique **Rhême** et Dario **Viel**

Commune de Guin / Gemeinde Düdingen

Mme Anita **Johner-Tschannen** ainsi que MM. Laurent **Bächler**, Adrian **Brügger**, Urs **Hauswirth**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

Commune de Fribourg / Stadt Freiburg

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann**, Fabienne **Menétrey**, Christa **Mutter**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden** et Cécile **Thiémond** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Oliver **Collaud**, Gérald **Collaud**, Laurent **Dietrich**, Christophe **Giller**, Jérôme **Hayoz**, Pius **Odermatt**, Mathieu **Perrin**, Pierre-Alain **Perritaz**, Georges **Rhally** et Philippe **Vorlet**

Commune de Givisiez / Gemeinde Givisiez

Mme Marcella **Pelle** ainsi que MM. Vladimir **Colella**, Daniel **Känel** et Hervé **Schuwey**

Commune de Granges-Paccot / Gemeinde Granges-Paccot

Mme Marjorie **Jaquet a Marca** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

Commune de Marly/ Gemeinde Marly

MM. Jean-Marc **Boéchat**, Bernard **Clerc**, Jean-Luc **Humbert**, Christophe **Maillard**, Jean-Pierre **Oertig** et Eric **Romanens**

Commune de Matran / Gemeinde Matran

MM. Jean-Luc **Dumoulin** et Nicolas **Rérat**

Commune de Villars-sur-Glâne / Gemeinde Villars-sur-Glâne

MM. Marc'Aurelio **Andina**, Pierre-Emmanuel **Carrel**, Jacques **Dietrich**, François **Grangier**, Dimitri **Küttel**, Nicolas **Schmidt** et Loris **Schnarrenberger**

Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes:

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry), Anne-Élisabeth **Nobs** (Corminboeuf), Rose-Marie **Probst** (Belfaux-Autafond) et Suzanne **Schwegler** (Givisiez) ainsi que MM. Jean-Pierre **Helbling** (Marly), Bruno **Marmier** (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Kuno **Philipona** (Düdingen), René **Schneuwly** (Granges-Paccot), Thierry **Steiert** (Fribourg) et Michaël **Studer** (Matran)

Ordre du jour / Tagesordnung:

Première partie / Erster Teil

1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung
2. Discours inaugural de la législature / Eröffnungsansprache der Legislatur
3. Election des membres du Comité d'agglomération / Wahl der Mitglieder des Agglomerationsvorstands

Deuxième partie / Zweiter Teil

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2016 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung vom 23. März 2016
5. Elections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrats
 - 5.1 Président(e) / Präsidentin/Präsident
 - 5.2 Vice-Président(e) / Vizepräsidentin/Vizepräsident
 - 5.3 Scrutateurs et scrutatrices / Stimmzählerinnen und Stimmzähler
6. Election des membres de la Commission financière / Wahl der Mitglieder der Finanzkommission
7. Election des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Wahl der Mitglieder der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
8. Divers / Verschiedenes

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil d'agglomération (Ci-après Conseil)*, Sehr geehrte Agglomerationsrätinnen, Sehr geehrte Agglomerationsräte, Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse, Meine Damen und Herren, Liebe Gäste, es ist für mich eine Freude und eine grosse Ehre Sie an dieser Vereidigungszeremonie willkommen zu heissen. C'est un grand plaisir pour moi d'être ici, ce soir, à l'occasion de votre assermentation. L'exercice n'est nouveau pour aucun d'entre vous. Vous avez, tous et toutes, déjà prononcé le même serment en avril dernier, devant moi ou mon collègue le Préfet de la Singine, M. Nicolas Bürgisser, pour votre entrée en fonction comme élus communaux. Le moment n'en est pas moins important.

Vous le savez, l'*Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* est au cœur de nombreuses discussions et interrogations. Après huit ans de fonctionnement, son bilan est plus que réjouissant. Mais elle reste jeune et beaucoup s'interrogent encore sur son rôle. Entre autres missions, vous devrez tout au long de vos fonctions dans ce *Conseil*, communiquer largement ses atouts et les défis qui l'attendent, entre autres dans le contexte d'une future fusion du Grand Fribourg. Côté bilan, le *Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après PA2)*, le fameux PA2, a été largement soutenu par la Confédération, ce qui était primordial, et les premières mesures adoptées contribuent déjà à améliorer la qualité de vie des habitants de toute la région, et bien au-delà. Je pense en particulier aux domaines de la culture ou de la mobilité. Dans ce dernier secteur, qui représente 75% du budget de l'*Agglomération*, cette dernière a joué un rôle « moteur » (ce qui est quand même un comble pour une institution soucieuse de favoriser la mobilité douce). Mais les bilans donnent seulement une image du passé. Or votre travail consistera surtout à dessiner l'avenir. Cette législature 2016-2021 sera marquée par des défis de taille. Il s'agira d'une part de faire aboutir le *Projet d'agglomération de troisième génération (ci-après PA3)*, dont la consultation publique vient de se terminer, et d'autre part de se pencher sur la structure même de l'*Agglomération*.

Vous le savez, l'*Agglomération* s'étend sur un périmètre restreint de dix communes ! Dix communes, alors que l'*Office fédéral de la statistique (ci-après OFS)* estime que 37 communes font partie du territoire fonctionnel de l'agglomération fribourgeoise en vertu du nombre de pendulaires se rendant vers le centre de l'agglomération. Et le chiffre passe même à près de 70 si nous tenons compte des communes qui sont également dans l'aire d'influence d'une des deux agglomérations voisines, celle de Berne ou celle de Bulle. La différence entre le territoire de vos dix communes et ce territoire statistique/fonctionnel est un problème. D'une part, trivialement, parce que la Confédération a déjà annoncé qu'elle pourrait avoir un impact négatif sur le soutien financier aux prochains projets d'agglomération. D'autre part, plus essentiellement, parce que cette différence menace la bonne gouvernance de l'*Agglomération* et sa raison d'être. Die *Agglomeration Freiburg (nachfolgend die Agglomeration)* hat zum Ziel, die Gemeinden zusammen zu führen, um über eine Struktur von geeigneter Grösse für die Lenkung gewisser Aufgaben zu verfügen. Die Raumplanung oder die Mobilität, um nur zwei Beispiele zu nennen, lassen sich nicht mehr auf der Stufe einer einzigen Gemeinde bewältigen, unabhängig von ihrer Grösse. Die Pendlerströme machen dies deutlich. Die Tatsache, dass die institutionelle *Agglomeration* nur einen kleinen Teil des Gebietes abdeckt, schränkt ihre Handlungsmöglichkeiten und die Auswirkungen ihrer Massnahmen ein.

Face à ces constats, voilà plusieurs années que j'appelle à une réflexion sur les structures de l'*Agglomération*. Appel reçu, puisque le *Conseil d'État de Fribourg (ci-après canton)* a accepté d'entamer une réforme de la *loi sur les Agglomérations (ci-après LAgg)*, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Le calendrier est idéal. La nouvelle impulsion donnée au projet de fusion du Grand Fribourg par la modification récente de la loi impose en effet de revoir en profondeur l'*Agglomération*. La constitution d'un Grand Fribourg, qui réunirait plus de 80% de la population de l'agglomération actuelle ne permettrait plus à celle-ci de fonctionner, ne serait-ce que dans la composition de votre *Conseil*. Le *canton* prépare donc un projet de modification de la LAgg. Mais il est important que l'*Agglomération* elle-même participe à ces réflexions, y compris au niveau de ses *Statuts*. La législature, qui s'annonce, sera donc riche et les défis seront grands tant en termes de réflexion qu'en termes de réalisation. Beaucoup, dans notre région, pensent depuis toujours que l'*Agglomération* est une « structure de plus », sous-entendant que son utilité n'est pas avérée. C'est bien sûr faux. L'*Agglomération* est absolument nécessaire pour répondre aux défis de notre temps. Elle est un outil essentiel du développement de notre *canton* et du bien-être de nos citoyennes et citoyens. Vous devrez toujours le garder à l'esprit. Mais vous devrez aussi vous souvenir, tout au long de cette législature, que votre rôle ne consiste pas uniquement à trouver des réponses aux problèmes d'aujourd'hui. Vous devez préparer l'avenir. Notre région va continuer à se développer à un rythme très soutenu puisque l'*Agglomération* présente un des taux de croissance démographique parmi les plus élevés des agglomérations suisses. Selon les scénarii développés dans le *PA3*, elle devra accueillir 16'000 à 28'000 nouveaux habitants et 24'000 emplois à l'horizon 2030. Ce peut être un immense atout pour notre région, si nous parvenons à développer les structures et les infrastructures nécessaires à cette croissance. Il est donc nécessaire de réaliser une planification directrice à l'échelle de nos deux districts afin de pouvoir répondre à cette croissance démographique et économique tout en garantissant

la qualité de vie et la mobilité des habitants de l'agglomération fribourgeoise. Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil*, en acceptant votre élection, vous avez accepté de vous mettre au service de votre région pour relever tous ces défis. Je vous remercie pour votre engagement et je vous souhaite une législature pleine de succès et de projets enthousiasmants. Je vous remercie pour votre attention. Danke für Ihre Aufmerksamkeit.

Je vais maintenant procéder à l'assermentation des membres du *Conseil*. Je prie les représentants des différentes communes, ainsi que les invités et le public de se lever. Ma collaboratrice, Mme Elodie Surchat, va maintenant donner lecture de la formule du serment et de la promesse solennelle, en français et en allemand. Je procéderai, ensuite, à l'appel nominal des membres du *Conseil*. A l'appel de son nom, je prie chaque membre du *Conseil* de lever la main droite et de dire «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

Mme Élodie Surchat. La formule du serment est la suivante : «Je jure d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que je veux que Dieu m'assiste.». La formule de la promesse est la suivante : «Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge.». Die Eidesformel lautet wie folgt: «Ich schwöre, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott helfe». Die Formel des Gelübdes lautet wie folgt: «Ich verspreche auf meine Ehre und mein Gewissen, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen».

M. le Préfet de la Sarine appelle chaque membre du *Conseil* par son nom.

Chaque membre du *Conseil* (voir la liste des membres du *Conseil* annexée aux documents de la présente séance) lève la main droite et dit «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames, Messieurs les membres du *Conseil*, vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui, désormais, est la vôtre. La cérémonie d'assermentation est ainsi terminée. J'ai l'honneur de céder maintenant la parole et la place à votre *Doyen d'âge (ci-après Doyen)*. Vous pouvez vous asseoir.

Première partie / Erster Teil

1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung

Le Doyen. Monsieur le Préfet de la Sarine, chères et chers collègues du *Conseil*, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs les invités, j'ai le plaisir et le privilège d'ouvrir la première séance de la législature 2016-2021 en vous saluant toutes et tous très cordialement. Ich eröffne die erste Sitzung der Legislaturperiode 2016-2021 und begrüsse Sie alle recht herzlich. Conformément à l'article 37 du *Règlement* du *Conseil*, il appartient en effet au *Doyen* d'ouvrir et de diriger les débats de la séance constitutive jusqu'à l'élection du nouveau Président du *Conseil* et du *Bureau du Conseil (ci-après Bureau)*. Pour cette séance de constitution, je salue tout particulièrement M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, et le remercie pour l'honneur qu'il nous fait en étant parmi nous. En outre, je dois vous signaler que les personnes suivantes ne pourront pas participer à notre séance et se sont excusées. Parmi les membres du *Conseil*, se sont excusés ce soir : / Die folgenden Agglomerationsräte haben sich für heute entschuldigt: MM. Sébastien Dorthe, Matran, et Lionel Walter, Fribourg. Parmi les invités à notre séance, se sont en outre excusées Mme la Conseillère d'Etat Marie Garnier et Mme Corinne Margalhan-Ferrat, Coordinatrice des agglomérations, retenues par d'autres obligations. Formellement, je dois en premier lieu constater que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement. Nous sommes actuellement 67 personnes. Wir sind zurzeit 67 Personen. Ich stelle fest, dass das Quorum erreicht ist und dass die Sitzung rechtmässig stattfinden kann.

Vous avez, toutes et tous, reçus la convocation comportant l'ordre du jour et les documents relatifs à la présente séance par pli postal du 10 juin 2016, soit dans les délais et formes prescrits par l'article 45 du *Règlement* du *Conseil*. La séance constitutive est organisée en deux parties conformément à l'article 36 et aux articles suivants de ce même règlement. La première partie est consacrée à l'élection des membres du *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* et la seconde partie à l'élection des autres membres des organes du *Conseil*. Die Tagesordnung der ersten Sitzung bezieht sich ausschliesslich auf die Wahl des *Agglomerationsvorstandes (nachfolgend Vorstand)*. Die Tagesordnung der zweiten Sitzung bezieht sich

auf die Wahl der Mitglieder der weiteren Organe des Agglomerationsrates. Gemäss Artikel 36 des Reglements des *Agglomerationsrates (nachfolgend Rat)* können beide Sitzungen am selben Tag stattfinden. Avez-vous des remarques à faire au sujet de l'ordre du jour ? Haben Sie Bemerkungen zur heutigen Tagesordnung? Cela n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall. L'ordre du jour est ainsi accepté.

Les séances constitutives se caractérisent généralement par leur longueur. Décision a, dès lors, été prise d'organiser les élections de la manière la plus efficiente possible. Nous ferons, ainsi, usage de la possibilité de recourir à des élections tacites lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Cette nouvelle possibilité découle de la loi du 7 octobre 2014 modifiant la législation en matière de droits politiques et s'applique également aux agglomérations quand bien même cette forme d'élection n'est pas encore formellement prévue par nos *Statuts* et notre *Règlement*. Un cinquième des membres du *Conseil* peut toutefois requérir une élection au scrutin de liste, soit 11 personnes. Théoriquement, il est possible de faire usage de l'élection tacite pour toutes les élections, y compris celle du *Comité*. Je vous donnerai des informations à ce sujet avant chaque élection. Wenn die Anzahl der Kandidaten gleich hoch oder tiefer ist als die Zahl der zu besetzenden Sitze, werden wir die Kandidaten in stiller Wahl wählen. Diese Möglichkeit ist im Gesetz vom 7. Oktober 2014 zur Änderung der Gesetzgebung im Bereich politische Rechte vorgesehen und kommt auch für die Agglomerationen zur Anwendung. Die Durchführung einer Listenwahl kann allerdings von einem Fünftel der anwesenden Agglomerationsrätinnen und Agglomerationsräte verlangt werden. Konkret bedeutet es 11 Personen. Die stille Wahl kann theoretisch für alle Wahlen zur Anwendung gelangen. Ich werde Sie vor jeder Wahl darüber orientieren.

Afin de faciliter le processus d'élection de nos différents organes, le nom des candidates et candidats, qui se sont annoncés au plus tard la veille, ont été listés sur le document que vous trouverez dans vos enveloppes. Par gain de temps, c'est le Secrétaire général qui présentera l'ensemble des candidates et candidats selon les indications que vous avez fournies à l'administration de l'Agglomération par courriel. Aus Zeitgründen wird der Generalsekretär die Kandidatinnen und Kandidaten vor jeder Wahl vorstellen. Les présentations seront donc standardisées et succinctes.

Lors de la séance préparatoire du 1^{er} juin 2016, il a en outre été convenu que les personnes suivantes officieraient comme membres du Bureau provisoire jusqu'à la fin de la séance. Anlässlich der Vorbereitungssitzung vom 1. Juni 2016 wurde beschlossen, dass die nachfolgenden Personen bis zum Ende dieser Sitzung im Amt bleiben. La scrutatrice et les scrutateurs du Bureau provisoire sont Mme Cécile Thiémar, Fribourg, ainsi que MM. Urs Hauswirth, Düdingen, Daniel Känel, Givisiez, et Eric Romanens, Marly.

Parmi les personnes qui concourent au bon déroulement de la soirée, je tiens également à saluer M. le Secrétaire général, Félicien Frossard. Il est juriste de formation et s'est spécialisé en aménagement du territoire. Il est en charge du bon fonctionnement de l'*Agglomération* depuis maintenant près d'une année. Je salue également le secrétariat de l'*Agglomération*, Mme Noémie Nicolas qui tient le procès-verbal de la séance du *Conseil* et Mme Virginie Zube qui vous a accueillis à l'entrée ainsi que M. Jean-Noël Tercier qui se chargera du procès-verbal de la séance de constitution du *Comité*. L'équipe de l'administration s'est également enrichie d'un nouveau stagiaire, M. Fabien Steiner, entré en fonction le 1^{er} juin 2016 en remplacement de M. Léonard Chapuis. M. Steiner est domicilié à Lausanne et a grandi à La Chaux-de-Fonds. Il a effectué un Bachelor en lettres et sciences humaines (géographie, histoire) à l'Université de Neuchâtel ainsi qu'un Master en Études urbaines et projet urbain obtenu en janvier 2016 à l'Université de Lausanne. Je lui souhaite une cordiale bienvenue.

Je vous informe également que cette nouvelle législature marque le lancement effectif de l'utilisation des adresses de messagerie rattachées au domaine @agglo-fr.ch. Ces adresses seront mises en service d'ici le 15 juillet 2016 et seront utilisées afin de vous contacter ou de vous transmettre certains documents, notamment dans le cadre des différentes commissions. Les documents de séance relatifs aux séances du *Conseil* continueront, en revanche, de vous être adressés par écrit jusqu'à la révision correspondante du *Règlement* du *Conseil*. In den kommenden Wochen wird für jede Agglomerationsrätin und jeden Agglomerationsrat ein E-Mail-Konto @agglo-fr.ch eingerichtet. Über dieses Konto werden Ihnen namentlich Dokumente im Hinblick auf die Kommissionssitzungen übermittelt.

Je vous rappelle que la salle du Grand Conseil est équipée d'un système de microphones, basé sur un principe d'autogestion. Lors de votre intervention, vous devez simplement activer, vous-même, votre microphone en appuyant sur le bouton rouge situé sur votre pupitre et faire de même afin de le désactiver une fois votre intervention terminée. Wir haben ein Mikrofonsystem. Der lang gezogene Knopf aktiviert das Mikrofon. Aber man muss es am Schluss wieder ausschalten.

Pour terminer, je vous informe qu'un apéritif vous sera offert à l'issue de cette séance au Café des Arcades à l'occasion de la nouvelle législature 2016-2021. Wir teilen Ihnen mit, dass der Rat im Anschluss an die Sitzung und anlässlich der neuen Legislaturperiode ein Aperitif offeriert.

Ces quelques remarques préalables étant effectuées, le premier point de l'ordre du jour est liquidé.

2. Discours inaugural de la législature / Eröffnungsansprache der Legislatur

Le Doyen. «Le Machin qu'on appelle l'ONU» fut l'expression que le Général de Gaulle employa, en 1960, pour qualifier cette institution. Cette grosse machine imparfaite est devenue indispensable avec les années. Que ferait-on aujourd'hui sans elle ? L'Agglomération, surnommée l'Agglo, peut être comparée à l'ONU, dans des proportions évidemment inférieures. Comme cette institution, l'Agglo est loin d'être achevée.

A mon humble avis, l'Agglo n'est pas allée au bout de son potentiel de développement. Nous devons, ou plutôt, vous devez vous poser la question des tâches qui devraient être entreprises ou qui pourraient lui être déléguées. Je sens déjà une certaine réticence de votre part, que je comprends : nous devons veiller à ne pas tenir compte uniquement de l'aspect financier mais aussi d'autres aspects positifs pour les générations futures.

Prenons l'exemple du domaine de l'environnement, dont fait partie l'énergie et dans lequel un travail important reste à faire, notamment, en ce concerne une optimisation de la consommation et des économies d'énergie. Je remarque toutefois qu'aucune planification régionale n'a encore été mise en œuvre dans ce domaine. Ein wichtiger Problembereich, der so schnell wie möglich gelöst werden soll, ist natürlich die Mobilität. Mit Zufriedenheit haben wir die Ankündigungen des Regierungsrates betreffend die geplanten Investitionen für die Umfahrungsstrassen zur Kenntnis genommen. Wir müssen jedoch darauf achten, dass die nötigen Investitionen im Bereich des öffentlichen Verkehrs tatsächlich auch getätigt werden. Ziel ist dabei, die Komplementarität zwischen den verschiedenen Transportmitteln zu fördern. Dies ist übrigens auch das Ziel der Agglomerationsprojekte. Dieselbe Problematik muss ebenfalls für die Stadtzentren gelöst werden. Die Attraktivität soll für alle Verkehrsteilnehmer gewährleistet werden, damit die Kunden unsere Einkaufsstrassen weiterhin beleben. Es ist ziemlich traurig, an leeren Schaufenstern entlang gehen zu müssen.

Il est évident que certains gros projets ne peuvent plus être entrepris par une commune et que seule l'Agglo avec l'aide du *canton* sera en mesure de faire bouger les choses. Je présume que vous savez à quoi je fais allusion. Selbstverständlich können diese grossen Projekte nicht von einer einzelnen Gemeinde vorangetrieben werden. Heutzutage kann man neue Projekte dieser Art nur mit der Unterstützung der Agglomeration und des Kantons in Gang bringen. Ich nehme an, Sie wissen was ich meine.

Avez-vous déjà abordé la question de l'Agglo avec des citoyens ? Avez-vous aussi été surpris par le peu de connaissance des gens au sujet de notre institution ? Même certains élus ont parfois de la peine à définir et à expliquer ce qu'est l'Agglomération et quelles sont les tâches qui lui sont dévolues. Ceci est donc la preuve qu'il reste un immense travail d'information à faire auprès de la population, des Conseils communaux, des Conseils généraux et des communes membres ; sans compter que l'Agglo a nombreux nouveaux élus. Je souhaite que nous nous y attachions au plus vite.

Nos *Statuts* prévoient qu'une commune peut sortir de l'Agglo après une période de quinze ans. Ce n'est pas demain mais c'est dans sept ans. Il faut tout entreprendre pour donner envie aux communes de rester dans l'Agglo, voire même que certaines demandent à avoir le privilège de la rejoindre.

La jeunesse anglaise, pourtant favorable au maintien dans la Communauté économique européenne (CEE), est en grande partie responsable du Brexit car seule 35 % d'entre elle est allée voter. Le Brexit (décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne), j'en suis certain, aura des conséquences économiques fâcheuses pour l'Europe, pour la Suisse, pour nous et, surtout, pour la jeunesse.

Il faut consolider l'Agglo, éventuellement la faire grandir, oublier notre petit jardin, participer et intégrer ce centre cantonal que nous souhaitons fort. Enfin, je rêve peut-être... D'ailleurs, l'Agglo a grandi ; vous en êtes-vous rendu compte ? En effet, de par la fusion de Belfaux et d'Autafond, l'Agglo s'est agrandie de 240 hectares et de 74 habitants supplémentaires au 1^{er} janvier 2016. Il en sera de même au 1^{er} janvier 2017 lorsque la fusion entre Chésopelloz et Corminboeuf entrera en force.

Il reste de gros problèmes à régler si notre institution veut s'agrandir. La première chose, qui retient les communes susceptibles de nous rejoindre par le biais de fusion avec des communes membres, est la charge financière supplémentaire en faveur de l'Agglo. Je sais que des demandes et études sont en cours sur le bureau de Madame la Conseillère d'Etat, Marie Garnier. J'espère qu'une solution acceptable et applicable nous sera présentée bientôt. Je fais partie des personnes qui ont eu une influence, certes petite, sur la mise en place de l'Agglo telle qu'elle est constituée aujourd'hui et en laquelle je crois depuis le début. Je souhaite qu'elle soit dynamique, solidaire et qu'elle aille de l'avant mais aussi qu'elle devienne une institution dont on ne pourra plus se passer et non qu'elle reste, comme la 8^{ème} symphonie de Schubert, inachevée.

Ce deuxième point est ainsi liquidé.

3. Election des membres du Comité d'agglomération / Wahl der Mitglieder des Agglomerationsvorstandes

Le Doyen. Je me permets de vous donner quelques indications sur le mode d'élection du *Comité*. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire le *Comité* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection du *Comité* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, wenn die Anzahl der Kandidaten gleich hoch oder tiefer ist als die Zahl der zu besetzenden Sitze, so werden alle Kandidaten in stiller Wahl gewählt, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt.

Les personnes suivantes sont candidates à l'élection au *Comité* :

Commune d'Avry :	Mme Éliane Dévaud-Sciboz
Commune de Belfaux-Autafond :	Mme Rose-Marie Probst
Commune de Corminboeuf :	Mme Anne-Élisabeth Nobs
Gemeinde Düdingen :	Herr Kuno Philipona
Ville de Fribourg :	Mme Andrea Burgener Woeffray M. Pierre-Olivier Nobs M. Thierry Steiert
Commune de Givisiez :	Mme Suzanne Schwegler
Commune de Granges-Paccot :	M. René Schneuwly
Commune de Marly :	M. Jean-Pierre Helbling
Commune de Matran :	M. Michaël Studer
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. Bruno Marmier

Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen? Ce n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall. Nous allons donc continuer avec la présentation des candidat(e)s par notre Secrétaire général.

M. Félicien Frossard. Comme convenu, je vais vous présenter l'ensemble des candidates et candidats à cette élection de manière synthétique sur la base des informations que vous nous avez fournies (la formation, la profession, le parti politique, la fonction politique et le dicastère au sein de la commune ainsi que les fonctions éventuelles déjà exercées au sein de l'*Agglomération*). Wie bereits angekündigt, werde ich Ihnen alle Kandidatinnen und Kandidaten vorstellen. Diese Präsentationen beruhen auf Informationen, die Sie uns per E-Mail mitgeteilt haben (Studium, Beruf, politische Zugehörigkeit und Funktion innerhalb der *Agglomération* während der letzten Legislaturperiode). Je procéderai de la même manière pour toutes les élections suivantes.

- **Mme Éliane Dévaud-Sciboz** est francophone. Elle est infirmière à l'Hôpital cantonal fribourgeois (HFR) depuis vingt ans. Mme Dévaud-Sciboz est actuellement Vice-Syndique de la commune d'Avry, en charge du Dicastère de l'aménagement, de la mobilité et de l'énergie. Mme Dévaud-Sciboz n'est rattachée à aucun parti. Elle a été membre de la *Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM)* dès 2012 et membre du *Conseil* dès janvier 2016.
- **Mme Rose-Marie Probst** est francophone et retraitée. En possession d'un Brevet d'enseignante, elle a travaillé dans les milieux de l'enseignement et des bibliothèques. Active politiquement dans sa commune depuis 1996, Mme Probst est membre du *PDC*. Elle est, depuis janvier 2016, la Syndique de Belfaux-Autafond, en charge du Dicastère de l'administration générale et des relations extérieures.
- **Mme Anne-Élisabeth Nobs** est francophone. Elle a obtenu un diplôme d'ingénieure mathématicienne à l'EPFL. Mme Nobs est membre du *PDC* et Conseillère communale de Corminboeuf, en charge du Dicastère des finances et des impôts. Elle a été membre du *Conseil* et de la *Commission financière de l'Agglomération (ci-après CF)* de 2011 à 2014. Dès 2014, Mme Nobs a été membre du *Comité* et a participé au *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DF&RH)*.
- **Herr Kuno Philipona** ist zweisprachig. Beruflich ist er Maurermeister. Herr Philipona ist Mitglied der *CVP* und Gemeindeammann von Düdingen. In diesem Amt befasst er sich mit der gesamten Organisation der Gemeinde, der Wirtschaftsförderung, der Information und dem Personal. Von 2008 bis 2011 war er Mitglied des *Rates*. Ab 2011 war er Mitglied des Vorstands im *Aufgabenbereich für Raumplanung, Umweltschutz und Mobilität (nachfolgend ARUM)*.
- **Mme Andrea Burgener Woeffray** pratique le français et l'allemand. Elle est titulaire d'un doctorat en lettres et diplômée en pédagogie spécialisée. Mme Burgener Woeffray, est membre du *PS* et

Conseillère communale de la Ville de Fribourg, en charge de la Direction des Services du génie civil, d'urbanisme et d'architecture.

- **M. Pierre-Olivier Nobs** pratique le français et l'allemand. Il a un CFC de bijoutier-joaillier ainsi qu'un diplôme de l'Ecole technique de la Vallée de Joux. M. Nobs a été bijoutier-joaillier et Secrétaire politique de l'Association Transports et Environnement (ci-après ATE) jusqu'en avril 2016. M. Nobs est membre du Centre Gauche PCS et a été élu au Conseil communal de la Ville de Fribourg, où il est actuellement Directeur de la police locale, de la mobilité et des sports. Il est membre du Conseil depuis 2008.
- **M. Thierry Steiert** est bilingue. Il est juriste et avocat de formation. Jusqu'à fin mars 2016, M. Steiert était Conseiller communal de la Ville de Fribourg et Directeur de la Police locale, de la Mobilité, des Services industriels et des Sports. Depuis avril 2016, M. Steiert, membre du PS, occupe le poste de la Syndicature de la Ville de Fribourg, dont il est le Directeur de l'administration générale et du service juridique. Il est membre du Comité et du DF&RH depuis 2011.
- **Mme Suzanne Schwegler** est francophone. Elle a obtenu un Baccalauréat littéraire puis elle est devenue Cheffe du Protocole de l'Assemblée fédérale. Mme Schwegler est membre du PLR et actuellement Syndique de la commune de Givisiez. Mme Schwegler est responsable du Dicastère de l'administration, des relations extérieures et de l'urbanisme. Elle est membre du Conseil depuis 2008 et membre de la CARM depuis 2013.
- **M. René Schneuwly** est francophone et pratique l'allemand. Il est licencié en droit et avocat indépendant. M. Schneuwly est membre du PDC et Syndic de Granges-Paccot depuis 1991. Il est également le Président sortant du Comité. Il a officié comme tel depuis 2008 et a également participé aux travaux de rédaction de nos Statuts dès 2002.
- **M. Jean-Pierre Helbling** est francophone et pratique l'allemand. Il est diplômé de l'école d'Administration du Collège St. Michel de Fribourg. Il a œuvré durant 42 ans à l'Administration de la Poste suisse. Après avoir été Conseiller général de la commune de Marly durant quinze ans, M. Helbling a été élu Conseiller communal en 2001 puis Syndic de sa commune en 2006. Il est membre du PDC. Il est membre du Comité et du Dicastère des promotions (ci-après DP) depuis 2008. M. Helbling est également membre du Comité de Fribourg tourisme et régions (ci-après FTR), en tant que représentant de l'Agglomération.
- **M. Michaël Studer** pratique le français et l'allemand. Il est responsable des Ressources Humaines et Chef du personnel à l'Office fédéral des routes (ci-après OFROU) depuis 2008. Membre du PS, M. Studer est Conseiller communal de Matran, en charge du Dicastère des bâtiments, des routes, de la police du feu, de la police intercommunale et des infrastructures sportives.
- **M. Bruno Marmier** est bilingue. Il est titulaire d'un diplôme de traducteur de l'Université de Genève. Il officie actuellement en tant que traducteur indépendant. Il est membre du parti Les Verts. M. Marmier est Conseiller communal de la commune de Villars-sur-Glâne, en charge du Dicastère de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement. M. Marmier est également membre du Conseil depuis 2011. Il a été membre de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (ci-après CAME) durant une année, puis membre de la CARM dès 2012.

Le Doyen : Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ? Hat jemand etwas hinzufügen? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Es ist nicht der Fall. Je prie les douze personnes candidates à cette élection de se lever. La discussion est close. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Die zwölf Mitglieder des Agglomerationsvorstandes werden also in stiller Wahl gewählt. Je vous demande de les élire par acclamation (applaudissements). Mesdames et Messieurs les nouveaux membres du Comité, je vous demande d'aller prendre place dans la partie de l'hémicycle assignée pour vous. Je félicite les nouveaux membres du Comité pour leur élection. Vous avez ainsi perdu votre statut de membre du Conseil pour entrer au Comité. Je passe la parole au Préfet de la Sarine pour une assermentation.

Ce troisième point de l'ordre du jour est liquidé. Ich schliesse damit den Punkt 3 der Traktandenliste.

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, à mon tour de vous féliciter pour votre élection et de vous souhaiter beaucoup de plaisir dans cette fonction. Une assermentation chasse l'autre. Pour vous, membres du *Comité*, il s'agit du troisième exercice en trois mois. On ne pourra pas dire que dans ce *canton*, on n'aime pas les assermentations ! Il est donc tout-à-fait certain que vous connaissez les engagements que vous avez pris, et que personne ne pourra affirmer avoir été pris en traître. Je parlais tout à l'heure des défis à relever dans la législature qui s'annonce. Le *Comité* aura, vous l'aurez bien compris, fort à faire, tant sur le contenu de l'*Agglomération*, avec le PA3, puis le *Projet d'agglomération de quatrième génération (ci-après PA4)*, que sur sa forme. Eine der Herausforderungen liegt, wie mir scheint, in der Zusammensetzung des *Vorstandes*. Gegenwärtig ist jede Gemeinde gleichmässig im *Vorstand* vertreten, mit Ausnahme der Stadt Freiburg. Ich bin überzeugt, dass Sie sich alle für diese Aufgabe einsetzen und um das Wohl der ganzen *Agglomération* bestrebt sein werden. Diese Zusammensetzung kann Sie jedoch in eine schwierige Lage bringen, falls die Entscheide des *Vorstands* Ihre Gemeinde direkt betreffen. Vous tirez toutes et tous votre légitimité première de votre élection communale. Il ne sera ainsi pas facile d'accepter parfois certains sacrifices pour votre commune. Je vous invite néanmoins à ne jamais perdre de vue la réelle plus-value que ces sacrifices représentent pour l'*Agglomération* dans son ensemble. Je vous invite également à réfléchir, au plus vite et sans tabous, à la délicate mais importante question du mode d'élection des organes de l'*Agglomération*. Non seulement pour raccourcir et simplifier le système actuel, un brin fastidieux, d'élection, de démission et d'assermentation successive, mais aussi et surtout parce que l'élection populaire est probablement un des meilleurs moyens d'améliorer la visibilité de l'*Agglomération* dans le grand public. Le *Doyen* y a d'ailleurs fait allusion dans son propre discours. L'*Agglomération* contribue à la qualité de vie des habitantes et habitants de toute la région, par exemple en matière de transport ou d'offre culturelle, mais bien souvent même les bénéficiaires ignorent son rôle. Il appartient au *Comité* d'incarner l'*Agglomération*, et de rappeler sans relâche son importance pour le développement de toute la région, et même au-delà.

En prononçant ce troisième serment, vous devenez les visages de l'*Agglomération*. Je vous souhaite d'être, aussi souvent que possible, des visages souriants et épanouis durant cette législature pleine d'espoirs et de potentiels pour le développement de notre *Agglomération*. Je vous invite maintenant à vous lever. Ich bitte jetzt alle *Vorstandsmitglieder* aufzustehen. J'invite également les membres du *Conseil*, les invités et le public à se lever.

Mesdames, Messieurs les membres du *Comité*, en acceptant votre élection au *Comité* vous acceptez également le mandat de «collégialité» que vous confie la population de l'agglomération fribourgeoise. En signe de cette «collégialité» qui désormais vous unit, je vais maintenant procéder à votre assermentation non pas «individuellement» mais «en collège». Mme Surchat va ainsi donner lecture de la formule du serment et de la promesse solennelle, en français et en allemand. Puis, j'invite l'ensemble des membres du *Comité* à lever simultanément la main droite et à dire, chacun dans sa langue : «Je le jure» ou «Je le promets », « Ich schwöre es » oder «Ich verspreche es».

Mme Élodie Surchat. La formule du serment est la suivante : «Je jure d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que je veux que Dieu m'assiste». La formule de la promesse est la suivante : «Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge». Die Eidesformel lautet wie folgt: « Ich schwöre, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott helfe ». Die Formel des Gelübdes lautet wie folgt: « Ich verspreche auf meine Ehre und mein Gewissen, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen ».

Tous les membres du *Comité* lèvent la main droite et disent «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames, Messieurs les membres du *Comité*, vous venez d'être assermenté(e)s pour votre nouvelle fonction. Je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui, désormais, est la vôtre. Nous pouvons les applaudir (applaudissements). Je vous prie de rester encore quelques instants debout. L'élection des membres du *Comité* implique leur démission de facto du *Conseil*. Je vais donc procéder maintenant à l'assermentation des *membres du Conseil issus de l'élection complémentaire (ci-après suppléant(e)s)*. Je vais procéder à nouveau à l'appel nominal des *suppléant(e)s*. Je pars de l'idée que c'est inutile de relire les différentes formules. A l'appel de son nom, je prie chaque *suppléant(e)* de lever la main droite et de dire «Je le jure»,

«Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

Chaque *suppléant(e)* (cf. liste des membres du *Conseil* issus de l'élection complémentaire qui est annexée aux documents de la présente séance) lève la main droite et dit «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames et Messieurs les *suppléant(e)s*, vous venez d'être assermenté(e)s et êtes à présent membres du *Conseil*. Je vous souhaite une excellente législature. Nous pouvons les applaudir chaleureusement (applaudissements). La cérémonie des assermentations est ainsi terminée. Vous pouvez vous asseoir.

Deuxième partie / Zweiter Teil

Le Doyen. J'en arrive maintenant formellement à la deuxième partie de la séance.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2016 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung vom 23. März 2016

Le Doyen. Je signale en préambule que le procès-verbal de la dernière séance a été envoyé par courrier postal aux membres du *Conseil* qui n'ont pas poursuivi leur activité au sein de l'Agglomération. Avez-vous des remarques concernant le procès-verbal du 23 mars 2016 ? Haben Sie Bemerkungen zum Protokoll der letzten Sitzung? Ce n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall.

Vote / Abstimmung

Celles et ceux, qui acceptent le procès-verbal de la séance du 23 mars 2016, sont priés de lever la main. Diejenige, die das Protokoll der Sitzung vom 23. März annehmen, werden gebeten die Hand zu erheben.

Résultat / Ergebnis: le procès-verbal de la séance du 23 mars 2016 est approuvé à la majorité évidente. J'adresse les remerciements d'usage à sa rédactrice, Mme Nicolas.

Ich schliesse damit den Punkt 4 der Traktandenliste.

5. Elections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrats

Le Doyen. Nous allons maintenant procéder à l'élection du *Bureau*. Wir kommen jetzt zur Wahl des *Büros des Agglomerationsrates (nachfolgend Büro)*. Selon l'article 41 du *Règlement du Conseil*, le *Bureau* se compose de douze personnes : une personne à la présidence du *Conseil*, une personne à la vice-présidence du *Conseil* ainsi que dix scrutatrices/teurs. Ces différentes élections au *Bureau* doivent être effectuées successivement. Pour rappel, la/le Président(e) et la/le Vice-Président(e) ne peuvent appartenir à la même commune et sont élus chacun pour une durée d'une année. Zur Erinnerung, der Präsident und der Vizepräsident können nicht derselben Gemeinde angehören. Sie werden für ein Jahr gewählt.

5.1 Président(e) / Präsidentin/Präsident

Le Doyen. A ce jour, l'Agglomération a reçu une seule candidature : celle du Vice-Président du *Conseil* de la précédente législature, M. Dominique Rhême, de la délégation de Corminboeuf. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire le(a) Président(e) du *Conseil* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection à la Présidence du *Conseil* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, kann der Präsident in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt.

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures à la Présidence du *Conseil* ? Gibt es weitere Kandidaturen für dieses Amt? Ce n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall. M. Frossard va donc vous présenter M. Rhême, candidat à la Présidence du *Conseil*.

M. Félicien Frossard. M. Dominique Rhême est francophone et pratique l'allemand. Il est ingénieur diplômé en électricité à l'EPFZ. M. Rhême est actuellement professeur à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Membre du *PS*, il est Vice-Syndic de la commune de Corminboeuf, où il est en charge du Dicastère du Culte, de la Culture, des Loisirs, des Sports, du Cimetière et de la gestion des déchets. M. Rhême est membre du *Conseil* et de la *CAME* depuis 2011.

Le Doyen. Avez-vous quelque chose à ajouter M. Rhême ? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour l'élection du Président du *Conseil* ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Der Präsident

wird somit in stiller Wahl gewählt. La discussion est close. Nous pouvons donc élire tacitement M. Dominique Rhême à la Présidence du *Conseil* (applaudissements). Je le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Le Président. Je suis très honoré par la confiance que m'avez témoignée en m'élisant. Pour ne pas allonger la séance, je me propose, à l'instar de la plupart de mes prédécesseurs dans cet hémicycle, de vous livrer une allocution lors de la prochaine session d'octobre 2016. Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir présider cette assemblée durant l'année qui va s'écouler. Je suis persuadé que nous allons réaliser avec succès un travail important lors de notre prochaine séance du *Conseil*, lors de laquelle nous adopterons le *PA3*. Je reprendrai la conduite des débats de la présente séance dès que le(la) Vice-Président(e) et les scrutateurs/trices auront été élus.

M. Bernhard Altermatt. Ce serait sympathique que chaque candidat(e) se lève lorsque le Secrétaire général le(la) présente. Nous pourrions ainsi mettre un visage sur leur nom.

Le Doyen. Je vous remercie pour cette idée intéressante et vous propose de procéder de la sorte. Je libère les membres du *Comité* de façon à ce qu'ils puissent se constituer. M. le Préfet nous quitte également.

5.2 Vice-Président(e) / Vizepräsidentin/Vizepräsident

Le Doyen. A ce jour, l'Agglomération a reçu une seule candidature : celle de M. Michel Moret, de la délégation d'Avry. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire le(a) Vice-Président(e) du *Conseil* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection à la vice-présidence du *Conseil* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, kann der Vizepräsident in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt.

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures à la vice-présidence du *Conseil* ? Gibt es weitere Kandidaturen für dieses Amt? Ce n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall. M. Frossard va donc vous présenter M. Moret, candidat à la vice-présidence du *Conseil*.

M. Félicien Frossard. M. Michel Moret est francophone et pratique l'allemand. Il est titulaire d'un diplôme fédéral d'informaticien de gestion et d'un Executive MBA en Management de la HEG de Fribourg. M. Moret est responsable du Centre des publications officielles à la Chancellerie fédérale. Il est le Syndic de la commune d'Avry, où il est en charge du Dicastère de l'administration, de l'ordre public et de l'économie. Il est Président du Cercle *PLR* de Sarine-Ouest. M. Moret est membre du *Conseil*, membre de la *CF* et Vice-Président de la *CAME* depuis 2011.

Le Doyen. Avez-vous quelque chose à ajouter, M. Moret ? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Der Vizepräsident wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous élisons, par conséquent, tacitement M. Michel Moret à la Vice-Présidence du *Conseil* par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

5.3 Scrutateurs et scrutatrices / Stimmzählerinnen und Stimmzähler

Le Doyen. Pour rappel, les dix membres du *Bureau* appartiennent chacun à une commune différente. Ich erinnere daran, dass die zehn Mitglieder des *Büros* jeweils einer anderen Gemeinde angehören müssen. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire les scrutateurs/trices du *Bureau* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection des scrutateurs/trices du *Bureau* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, kann das *Büro* in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt.

Les personnes suivantes sont candidates à l'élection des scrutateurs/trices du *Bureau* :

Commune d'Avry :	Mme Géraldine von der Weid
Commune de Belfaux-Autafond :	M. Christian Maître
Commune de Corminboeuf :	Mme Chantal Angéloz
Gemeinde Düringen :	Herr Ernst-Peter Walther
Ville de Fribourg :	Mme Cécile Thiémard
Commune de Givisiez :	M. Daniel Känel
Commune de Granges-Paccot :	Mme Marjorie Jaquet a Marca
Commune de Marly :	M. Éric Romanens
Commune de Matran :	M. Jean-Luc Dumoulin
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. Jacques Dietrich

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen? Ce n'est pas le cas. Es ist nicht der Fall. Je demande à chaque candidat de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

M. Félicien Frossard.

- **Mme Géraldine von der Weid**, de la commune d'Avry, est francophone. Elle est titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'Université de Fribourg. Mme von der Weid est collaboratrice scientifique aux Services du Parlement à Berne. Mme von der Weid n'est membre d'aucun parti.
- **M. Christian Maître** est francophone et pratique l'allemand. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électrotechnique et électronique. M. Maître est Senior product manager chez Swisscom à Berne. M. Maître est membre du *PS*. Il est Conseiller communal de la commune de Belfaux-Autafond, en charge du Dicastère de l'environnement, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'agriculture et des domaines, des forêts, des affaires militaires, de la protection de la population et du service du feu. M. Maître est membre du *Conseil* depuis 2012.
- **Mme Chantal Angéloz** est francophone. Employée de commerce, elle est responsable du secrétariat de la rédaction de La Liberté. Mme Angéloz est Conseillère communale de Corminboeuf, en charge du Dicastère de l'eau potable, des eaux usées et de l'environnement. Elle est membre du *PS*. Mme Angéloz a participé aux ateliers *PA3* de février et de juin 2015.
- **Herr Ernst Peter Walther** ist zweisprachig. Er hat den Hochschullehrgang Executive MBA General Management an der BFH Fachhochschule in Bern abgeschlossen. Er ist beruflich selbstständig. Herr Walther ist Begleiter von Unternehmens-Übernahmen und Nachfolgen, Mitarbeiter in Innovations- und Veränderungsprojekte, Dozent für Unternehmensführung. Herr Walther ist Mitglied der Partei "Die Unabhängigen Düringen".
- **Mme Cécile Thiémard** est francophone et pratique l'allemand. Elle est économiste de formation. Mme Thiémard est co-gestionnaire de la Pharmacie du même nom à Fribourg. Elle est membre du *PDC* ainsi que du Conseil général de la Ville de Fribourg depuis 2011. Mme Thiémard est membre du *Conseil* et du *Bureau* depuis 2008.
- **M. Daniel Känel** est francophone. Il a étudié le droit à la faculté de l'Université de Fribourg. M. Känel exerce actuellement en tant qu'avocat. Il est membre du *PS*. M. Känel est Vice-Syndic de la commune de Givisiez, en charge du Dicastère du patrimoine, de l'énergie, des forêts et des affaires culturelles.
- **Mme Marjorie Jaquet a Marca** est francophone et pratique l'allemand. Elle est titulaire d'une licence en droit à l'Université de Fribourg et d'un certificat de l'IDHEAP. Mme Jaquet a Marca est Cheffe de section auprès de l'Office de l'assurance-invalidité. Elle est Vice-Syndic de la commune de Granges-Paccot, en charge de l'aménagement et de l'environnement. Elle est membre de la *CARM* depuis 2011.
- **M. Eric Romanens** est francophone. Il est titulaire d'un CFC de technicien dentiste. M. Romanens est responsable technique aux opérations de la Protection Civile du *canton* et Commandant de la Compagnie d'Etat-Major. Il est membre du *PLR*. M. Romanens est Vice-Syndic de la commune de Marly, en charge du Dicastère de la culture, de la jeunesse, des sports, des loisirs, des sociétés, de la bibliothèque et des migrants. Il est membre du *Conseil* depuis 2008. M. Romanens a été membre du *Bureau* durant 3 ans.
- **M. Jean-Luc Dumoulin** est francophone. Il est titulaire d'un CFC d'employé de commerce. M. Dumoulin est actuellement employé de commerce auprès de l'Office cantonal des faillites. Il est membre du *PLR*. M. Dumoulin est Conseiller communal de Matran, en charge du Dicastère des finances. Il est membre du *Conseil*, du *Bureau* et de la *CF* depuis 2014.
- **M. Jacques Dietrich** est bilingue. Il a fait des études en pharmacie à Lausanne. M. Dietrich est actuellement à la retraite après avoir travaillé en tant que délégué médical et expert aux examens fédéraux de délégué médical. Il est membre du Conseil général de Villars-sur-Glâne. Il est

Vice-Président de la section *PS* de sa commune. M. Dietrich a été membre du *Conseil* de 2008 à 2011.

Le Doyen. Avez-vous quelque chose à ajouter ? Hat jemand etwas hinzufügen? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Das *Büro* wird somit in stiller Wahl gewählt. Je demande aux candidats de se lever. Nous pouvons les élire, par conséquent, par acclamation (applaudissements). Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction. Le *Bureau* est ainsi constitué. Pour des raisons pratiques, c'est toutefois le Bureau provisoire qui restera en place pour le reste de la soirée. Aus praktischen Gründen wird das provisorische Büro noch die zwei letzten Wahlen, die auf dem Programm stehen, begleiten. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette façon de faire ? Ce n'est pas le cas. En ce qui me concerne, j'ai terminé mon travail pour cette soirée. Je passe maintenant la parole à notre nouveau Président du *Conseil*, M. Dominique Rhême.

M. Félicien Frossard. L'*Agglomération* vous offre ce présent pour vous remercier d'avoir accompli votre fonction de doyen avec engagement (applaudissements).

Le Doyen. Merci beaucoup.

Le Président. Je remercie encore notre Doyen, M. Marc Lüthi, qui a conduit la plus grande partie de cette séance. Je vais, à présent, gérer la suite des débats. Nous allons encore élire les membres de la *CF* et ceux de la *CAME*. Heute Abend sind noch die Mitglieder der *Finanzkommission* (nachfolgend *FK*) sowie der *Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt* (nachfolgend *KRMU*) zu wählen.

Le cinquième point de l'ordre du jour est ainsi absout.

6. Election des membres de la Commission financière / Wahl der Mitglieder der Finanzkommission

Le Président. Pour rappel, la *CF* comprend neuf membres et ne peut disposer de plus de deux membres issus de la même commune. Dans le cas présent, il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir puisque nous avons reçu dix candidatures. Es sei daran erinnert, dass sich die *FK* aus neun Mitglieder zusammensetzt. Wir haben allerdings zehn Kandidaturen erhalten. Zudem darf keine Gemeinde über mehr als zwei Sitze in dieser Kommission verfügen.

Les personnes suivantes sont candidates à la *CF* :

Commune d'Avry :	M. Marius Achermann
Commune de Belfaux-Autafond :	M. François Gendre
Gemeinde Düringen :	Frau Anita Johner-Tschannen
Ville de Fribourg :	M. Jérôme Hayoz
	Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden
Commune de Givisiez :	Mme Marcella Pelle
Commune de Granges-Paccot :	M. Jean-Louis Barras
Commune de Marly :	M. Jean-Pierre Oertig
Commune de Matran :	M. Sébastien Dorthe
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. François Grangier

Le Président. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen? Ce n'est pas le cas.

M. Jérôme Hayoz. Ich werde meine Kandidatur zurückziehen und Frau Eleonora Schneuwly-Aschwanden als Vertreterin der Stadt Freiburg entsprechend unterstützen. Ich denke, wenn die *FK* aus neun Mitgliedern besteht, dann ist es wichtig, dass die Gemeinden entsprechend vertreten und wir auch mit einem Sitz genügend vertreten sind. Deshalb ziehe ich meine Kandidatur zurück.

Le Président. Vous avez donc retiré votre candidature. Je constate qu'il y a, par conséquent, autant de candidatures que de sièges à repourvoir. Une élection tacite est donc possible. M. Frossard va vous présenter les candidat(e)s à cette élection.

M. Félicien Frossard.

- **M. Marius Achermann** est bilingue. Il a fait une formation de géographe à l'Université de Fribourg. M. Achermann est Chef du Service de la nature et du paysage à la DAEC. Il est Conseiller communal d'Avry, en charge du Dicastère des finances, de l'enseignement et de la formation. M. Achermann est Président du *Centre Gauche-PCS* suisse.

- **M. François Gendre** est francophone. Il est retraité. M. Gendre est Conseiller communal de Belfaux-Autafond, en charge du Dicastère des finances et de l'économie. M. Gendre fait partie du mouvement indépendant « Arc-en-ciel Belfaux ».
- **Frau Anita Johner-Tschannen** ist zweisprachig. Sie hat eine Ausbildung als Hauswirtschaftslehrerin abgeschlossen. Frau Johner-Tschannen ist Bäuerin und Unternehmerin. Sie ist Mitglied der *Mitte Links - CSP* und Gemeinderätin seit 2015 in Düdingen.
- **Frau Eleonora Schneuwly-Aschwanden** ist zweisprachig und hat Rechtswissenschaft studiert. Sie ist beruflich selbstständig und vereidigte Mediatorin. Frau Schneuwly-Aschwanden ist Mitglied der *FDP* und Generalrätin der Stadt Freiburg seit 2013. Sie ist Agglomerationsrätin seit 2011.
- **Mme Marcella Pelle** est francophone et pratique l'allemand. Elle est titulaire d'un Bachelor à la Haute école de gestion de Fribourg. Professionnellement, elle exerce en tant que comptable et réviseure. Mme Pelle est membre du *PS*. Elle est Conseillère communale de Givisiez, en charge du Dicastère des finances et de l'économie.
- **M. Jean-Louis Barras** est francophone. Il est agriculteur. M. Barras a une maîtrise fédérale dans son domaine. Il est spécialiste communal de sécurité dans le domaine de la protection incendie. M. Barras est Conseiller communal de la commune de Granges-Paccot, en charge des routes, du transport et de l'édilité. Il n'est membre d'aucun parti.
- **M. Jean-Pierre Oertig** est bilingue. Il est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et d'un Brevet fédéral en assurance. M. Oertig est retraité. Du temps de son activité professionnelle, il était Spécialiste en assurances choses et transport. M. Oertig est membre du *PLR*. Il est Conseiller communal de la commune de Marly, en charge du Dicastère des Finances et Impôts.
- **M. Sébastien Dorthe** est francophone. Il est titulaire d'un Master en droit, d'un *Certificate of Advanced Studies (ci-après CAS)* en magistrature pénale et d'un Brevet d'avocat. M. Dorthe est actuellement associé dans une étude d'avocat de la place. Il est membre du *PLR*. Il est Syndic de la commune de Matran, en charge du Dicastère de l'aménagement du territoire, des constructions et des forêts. M. Dorthe est membre du *Conseil* depuis 2011. Il a été Vice-Président puis Président du *Conseil* de 2013 à 2015 ainsi que Vice-Président de la *CARM* depuis 2012. Il n'est pas présent ce soir mais il a été assermenté le 17 juin 2016.
- **M. François Grangier** est francophone. Il est titulaire d'un Brevet fédéral de Conseiller financier. Il est Directeur associé d'une société de Conseil financier et de gestion de fortune. Il est Chef de groupe *PLR*. M. Grangier est Conseiller général de Villars-sur-Glâne. Il est membre du *Conseil* et Vice-Président de la *CF* depuis 2011.

Le Président. Avez-vous quelque chose à ajouter ? Hat jemand etwas hinzufügen? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Nous élisons, par conséquent, tacitement les neuf membres de la *CF* par acclamation (applaudissements). Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction. La *CF* est ainsi constituée.

Le sixième point de l'ordre du jour est absout.

7. Election des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Wahl der Mitglieder der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt

Le Président. Selon l'article 42 alinéa 3 du *Règlement*, le *Conseil* élit une *CAME* composée de onze membres. La *CAME* ne peut disposer de plus de deux membres issus de la même commune. Nous avons actuellement reçu uniquement dix candidatures. Es sei daran erinnert, dass sich die *KRMU* aus elf Mitgliedern zusammensetzt. Wir haben allerdings nur zehn Kandidaturen erhalten. Zudem darf keine Gemeinde über mehr als zwei Sitze in dieser Kommission verfügen. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire les membres de la *CAME* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection des membres de la *CAME* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, kann die *KRMU* in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt.

Les personnes suivantes sont candidates à la *CAME* :

Commune d'Avry :	M. Michel Moret
Commune de Belfaux-Autafond :	M. Marc Lüthi
Commune de Corminboeuf :	M. Dominique Rhême
Gemeinde Düringen :	Herr Urs Hauswirth
Ville de Fribourg :	M. Christoph Allenspach
Commune de Givisiez :	M. Hervé Schuwey
Commune de Granges-Paccot :	M. Alexis Overney
Commune de Marly :	M. Bernard Clerc
Commune de Matran :	M. Sébastien Dorthe
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. Dimitri Küttel

Le Président. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen?

M. Bernhard Altermatt. Je présente la deuxième candidature de la Ville de Fribourg : celle de M. Georges Rhally.

Le Président. Nous prenons note de cette candidature. Je passe la parole à notre Secrétaire général.

M. Félicien Frossard. En préambule, je signale que **MM. Sébastien Dorthe, Michel Moret et Dominique Rhême** ont déjà été présentés lors des élections précédentes. Je ne vais donc pas répéter l'exercice.

- **M. Marc Lüthi**, notre *Doyen*, est francophone et pratique l'allemand. Il est retraité d'une grande compagnie d'assurances. Membre du *PS*, M. Lüthi est Vice-Syndic de la commune de Belfaux-Autafond, en charge du Dicastère des constructions, des bâtiments publics et scolaires, des infrastructures sportives et des parcours mesurés. M. Lüthi est membre du *Conseil* et de la *CAME* depuis 2014. Il a aussi été membre de la Commission juridique lors de la rédaction des *Statuts* de l'*Agglomération*.
- **Herr Urs Hauswirth** ist zweisprachig. Er hat eine Ausbildung als Geomatiker, eine technische Berufsmaturität und ein CAS in Raumplanung abgeschlossen. Herr Hauswirth ist Technischer Sachbearbeiter beim Amt für Vermessung und Geomatik der Stadt Freiburg. Er ist Mitglied der *SP* und Gemeinderat in Düringen, im Ressort Raum- und Verkehrsplanung. Herr Hauswirth ist ebenfalls Mitglied der *Agglomération* und Mitglied der *KRMU* seit 2008. Seit 2011 ist er auch Mitglied der *Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität* (nachfolgend *KrRM*).
- **Herr Christoph Allenspach** ist zweisprachig. Er hat eine Ausbildung in Kunstgeschichte an der Universität Freiburg abgeschlossen. Er ist Professor an der Hochschule der Künste Zürich, Redaktor des Gebäudeinventars des 20. Jahrhunderts und Publizist im Bereich Architektur und Städtebau. Herr Allenspach ist Mitglied der *SP* und Generalrat der Stadt Freiburg. Er ist Mitglied des Agglomerationsrates und seit 2008 Präsident der *KRMU*.
- **M. Georges Rhally** est bilingue. Il est architecte diplômé de l'EPFZ. M. Rhally est à ce jour indépendant. Il a son propre atelier d'architecture à Fribourg. M. Rhally est membre du *PDC*. Il est Conseiller général de la Ville de Fribourg. Il est notamment Président de la Commission de l'Edilité et Vice-Président de la Commission de fusion.
- **M. Hervé Schuwey** est francophone. Il est diplômé HEP ainsi que d'un Brevet de Spécialiste asile et affaires militaires au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). M. Schuwey est actuellement retraité. Il est Conseiller communal de la commune de Givisiez, en charge du Dicastère des Services communaux et de l'ordre public. Il n'est membre d'aucun parti.
- **M. Alexis Overney** est francophone. Il est titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg. Il est juriste de formation et exploite, à ce jour, une étude d'avocats à Fribourg. M. Overney, de la commune de Granges-Paccot, est Président de *FTR*. Il n'est affilié à aucun parti. M. Overney est membre du *Conseil* depuis 2008 et membre de la *CAME* depuis 2011. Il a été Vice-Président et Président du *Conseil* de 2014 à 2016. M. Overney a été également membre de la *CARM* de 2006 à 2011.
- **M. Bernard Clerc** est francophone. Il est titulaire d'un diplôme de mécanicien poids lourds. Il est actuellement agent de roulement aux Transports Public Fribourgeois (TPF). M. Clerc est membre du *PS*. Il est Conseiller communal de Marly, en charge du Dicastère des eaux et endiguements.
- **M. Dimitri Küttel** est francophone et pratique l'allemand. Il est titulaire d'un CFC de dessinateur, orientation architecture. Il est responsable de la gestion de projets chez R. Emonet SA entreprise générale. M. Küttel est affilié au *PDC*. Il est Conseiller général à Villars-sur-Glâne. M. Küttel est membre du *Conseil*, de la *CAME* et de la *CF* depuis 2011

Le Président. Je constate donc que nous avons, en l'état, onze candidatures pour les onze sièges de la CAME. Avez-vous quelque chose à ajouter ? Hat jemand etwas hinzufügen? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Ich schliesse damit die Diskussion ab. Das Büro wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous élisons, par conséquent, tacitement les onze membres de la CAME, qui ont été présentés précédemment, par acclamation. Je demande aux nouveaux membres de la CAME de se lever (applaudissements). Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction.

Le septième point de l'ordre du jour est ainsi absout.

8. Divers / Verschiedenes

Le Président. J'ouvre la discussion. Ich eröffne die Diskussion.

M. Jean-Marc Boéchat. Je constate qu'encore une fois, nous sommes dans la salle du Grand Conseil, qui dispose d'un système de vote électronique. Ce système simplifierait beaucoup le travail des scrutateurs/trices dans les votations. Je propose au *Bureau* de s'approcher des personnes en charge de ce système pour que nous puissions aussi l'utiliser, puisqu'on m'avait dit lors de la dernière législature que c'était extrêmement compliqué. Je constate maintenant que le Conseil général de la Ville de Fribourg qui va siéger dans cette salle est en mesure de l'utiliser. Je ne vois pas pourquoi le *Conseil* serait privé de cette aide technologique. Le *Conseil* doit pouvoir entrer dans le 21^{ème} siècle de plain-pied.

Le Président. Le *Bureau* prend bonne note de votre observation et de votre demande. Les membres du *Comité* sont revenus parmi nous. Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, à qui puis-je passer la parole ?

M. René Schneuwly. Le *Comité* s'est reconstitué et, comme vous pouvez le constater, il y a des places prédestinées. Ce soir, j'ai eu l'honneur d'être réélu en ma qualité de Président du *Comité*. Je serai secondé par M. Thierry Steiert. C'est bienvenu car le Syndic de la Ville de Fribourg est parfaitement bilingue. Nous avons également réussi à répartir les dicastères sans aucun vote. Tous ont joué le jeu dans la bonne humeur. Mme Nobs ainsi que MM. Steiert et Studer feront partie du *DF&RH*. MM. Helbling et Philipona, membres du *Comité* de la législature précédente, seront au Dicastère de l'aménagement, la mobilité et l'environnement (DAEM) avec Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz ainsi que M. Marmier. Mmes Probst et Schwegler ainsi que M. Nobs sont affectés au *DP*. C'est une bonne nouvelle puisque nous commençons sur d'excellentes bases (applaudissements).

Le Président. Monsieur le Président du *Comité*, Monsieur le Vice-Président du *Comité*, chères et chers membres du *Comité*, au nom du *Conseil*, je vous félicite pour ce bon départ et espère que nous aurons un très grand plaisir à travailler sous votre conduite. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. Die Sitzung ist geschlossen. La séance est close. Comme évoqué en introduction, vous êtes conviés à présent à prendre un apéritif au Café des Arcades. Sie sind alle zu einem Aperitif im Café des Arcades herzlich eingeladen. Je vous remercie pour votre présence. Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Nous aurons le plaisir de nous retrouver en pleine forme en octobre. Pour information, les prochaines séances du *Conseil* auront lieu les 12 et 13 octobre 2016. Je vous rappelle que vous devez déposer, sur les tables hautes à la sortie de cette salle, vos enveloppes transparentes, contenant vos cartons de vote et feuilles jaunes (applaudissements).

La séance est levée.

Bonne soirée

Fin de la séance : 20h41

Le Président du Conseil :

Le Secrétaire général :

Dominique Rhône

Félicien Frossard

Glossaire / Glossar:

Agglomération	Agglomération de Fribourg
Agglomeration	Agglomeration Freiburg
ARUM	Aufgabenbereich für Raumplanung, Umweltschutz und Mobilität
ATE	Association Transports et Environnement
Bureau	Bureau du Conseil d'agglomération
Büro	Büro des Agglomerationsrates
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement
canton	État de Fribourg
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité
CAS	Certificate of Advanced Studies
Comité	Comité d'agglomération
Conseil	Conseil d'agglomération
CF	Commission financière de l'Agglomération
CVP	Christlichdemokratische Volkspartei
FK	Finanzkommission
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines
DP	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme)
Doyen	Doyen d'âge
FDP	Freisinnig-Demokratischen Partei – Die Liberalen
FTR	Fribourg tourisme et régions
KRMU	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
KrRM	Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität
LAgg	loi sur les Agglomérations
Mitte Links – CSP	Mitte Links – Christlich-soziale Partei
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération
Centre Gauche - PCS	Centre Gauche – Parti Chrétien-social
PDC	Parti démocrate-chrétien
PLR	Parti Libéral radical
PS	Parti socialiste
Rat(s)	Agglomerationsrat(s)
RH	Ressources humaines
OFS	Office fédéral de la statistique
OFROU	Office fédéral des routes
Règlement	Règlement du Conseil d'agglomération de Fribourg
ROF 2014_077	Loi du 7 octobre 2014 modifiant la législation en matière de droits politiques
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
SP	Sozialdemokratische Partei
suppléant(e)(s)	Membre(s) du <i>Conseil</i> issus de l'élection complémentaire
Vorstand(s)	Agglomerationsvorstand(s)